

REVENU MINIMUM ETUDIANT 2024 - 2025

Dossier à déposer au CCAS pour le 11 octobre 2024 au plus tard

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

ETUDIANT

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse du logement étudiant : _____

Code Postal : _____ Téléphone : _____

Commune : _____ Depuis le : _____

Date de naissance : _____ Age : _____

Situation familiale : Célibataire - Marié(e) – Concubinage - Autres

Nombre d'enfants à charge : _____ Nationalité : _____

Adresse email : _____ @ _____

(conseillé pour vous joindre)

LA FAMILLE (=toutes les personnes vivant au foyer)

Père ou conjoint : Nom _____ Prénom : _____

Profession : _____

Mère ou conjoint : Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Depuis le : _____ Locataire / Propriétaire

Nombre d'adultes et d'enfants effectivement à la charge du foyer : _____

Nombre d'enfants ouvrant droit aux prestations familiales : _____

Prénom – Nom des enfants rattachés au foyer	Date de naissance	Scolarité – autres (à préciser)

EVALUATION FINANCIERE

= TOUTES LES RESSOURCES DU FOYER (IMPOSABLES OU NON)

FINANCES	Montant en €	Observations
Revenu net imposable mensuel du <i>Père ou conjoint</i> ou <i>RSA</i> ou allocations chômage ou retraite...		
Revenu net imposable mensuel de la <i>Mère ou conjoint</i> ou <i>RSA</i> ou allocations chômage ou retraite...		
Revenu net imposable mensuel des enfants vivant au foyer (non étudiant) ou <i>RSA</i> ou allocations chômage...		
Prestations familiales mensuelles du foyer (attestation CAF ou MSA à joindre) APL – ALS – APE – PAJE - autres...		
Allocation Comité d'Entreprise, Caisse de Retraite, etc...		
Toutes autres ressources de la Famille (à préciser ainsi que la périodicité) <i>Pension alimentaire, revenus capitaux mobiliers nets,</i> <i>revenus fonciers nets, indemnités journalières maladie, longue</i> <i>maladie, invalidité, etc ...</i>		
Autres ressources de l' étudiant (à préciser : jobs d'été, CDD en alternance fournir un bulletin de paie)		
Ressources du conjoint de l' <i>étudiant</i>		
Montant <u>annuel</u> de la <u>bourse</u> : Nationale : Départementale : Autre(s) :		

Observations diverses :

CURSUS SCOLAIRE

BACCALAUREAT

Année obtention	Mention	Série
.... /		

ETUDES SUPERIEURES

Année	Etudes / Cycle	Ville et Académie de l'établissement d'enseignement
2020 / 2021		
2021 / 2022		
2022 / 2023		
2023 / 2024		
2024 / 2025		

Cette année, êtes vous redoublant ?

OUI NON

avez-vous changé d'orientation ?

OUI NON

des stages **OBLIGATOIRES** à l'étranger sont-ils prévus

OUI NON

↳ si oui , dans quel pays :
dates du stage : du au

MOTIVATIONS DE L'ETUDIANT

PROJET :

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier. Je m'engage à suivre les cours et travaux pratiques ainsi qu'à me présenter aux concours et examens pour lesquels une aide m'est allouée par la Ville de Saint-André-Les-Vergers.

L'ensemble de ces données est collecté à l'usage exclusif du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de St-André-Les-Vergers pour l'instruction des dossiers de Revenu Minimum Etudiant.

Conformément au règlement n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données, qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au CCAS.

Date et signature de l'Etudiant(e)

Mention « Lu et Approuvé »

**A RETOURNER IMPERATIVEMENT POUR LE 11 OCTOBRE 2024 AU PLUS TARD
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ✓ Photocopie recto-verso de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de l'année précédente = avis d'impôt 2024 (sur les revenus de l'année 2023) de toutes les personnes vivant au foyer.
- ✓ Justificatif des prestations familiales du foyer.
- ✓ Justificatif des prestations familiales de l'étudiant (allocation logement).
- ✓ Attribution conditionnelle ou définitive de la bourse ou notification du rejet.
- ✓ Copie du livret de famille.
- ✓ Photocopie de tout document pouvant justifier de 2 années de résidence sur la Ville de Saint-André les Vergers (bail, taxe foncière, Acte d'achat notarié ou tout autre justificatif).
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire de l'étudiant.
- ✓ Dernière quittance de loyer ou à défaut facture / échéancier d'un fournisseur d'électricité (sur Saint-André-les-Vergers).
- ✓ Récépissé du baccalauréat.
- ✓ Photocopie du dernier diplôme obtenu.
- ✓ Justificatif d'inscription pour l'année en cours.
- ✓ Justificatif des études de l'année antérieure (si études supérieures).

Avant le 7 mars 2025, une attestation de suivi des cours afin de valider le second versement.